

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse  
**Herausgeber:** Le messenger suisse de Paris  
**Band:** 2 (1956)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Discours prononcé par M. le Conseiller Fédéral Max Petitpierre, à la Journée des Suisses de l'étranger, à Locarno, le 25 août 1956 [suite et fin]  
**Autor:** Petitpierre, Max  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847526>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**Discours prononcé par M. le Conseiller Fédéral  
Max Petitpierre, à la Journée des Suisses  
de l'étranger, à Locarno, le 25 Août 1956**

(Suite et Fin)

J'espère que les conversations qui sont en cours aboutiront à des résultats positifs et qu'en définitive cette tentative de régler une question difficile et douloureuse sera couronnée de succès. Le Conseil fédéral a eu la satisfaction de constater que dans les pays où les colonies suisses sont le plus intéressées à cette aide, son projet a été approuvé. Si, comme je l'espère, les conversations actuelles peuvent être terminées dans quelques semaines, un projet définitif et le message du Conseil fédéral pourraient être soumis aux Chambres encore cette automne.

La situation présente dans le monde, le désordre qui y règne, ne permettent pas encore d'envisager un désarmement et les problèmes de défense nationale gardent malheureusement pour chaque pays toute leur actualité. Ils soulèvent pour les Suisses de l'étranger plusieurs questions dont nous nous occupons activement.

Au cours, de ces dernières années, nous avons été constamment en négociations avec les gouvernements de plusieurs pays pour obtenir que les Suisses doubles-nationaux ne soient pas tenus de faire du service militaire dans leurs deux patries. Des projets d'accords ont été élaborés et nous espérons qu'ils seront ratifiés.

Mais une nouvelle conception s'est fait jour dans certains pays, selon laquelle, non seulement les nationaux, mais également les étrangers résidant dans le pays sont astreints au service militaire. Ainsi, — et c'est le cas le plus sérieux pour nous, — selon de nouvelles dispositions entrées en vigueur aux Etats-Unis en février 1956 et qui ne sont pas compatibles avec le traité d'établissement de 1850, nos compatriotes qui se rendent dans ce pays avec un visa d'immigrant et sont âgés de 18 à 26 ans n'ont plus la possibilité de se faire libérer du service militaire aux U.S.A. Cela soulève une question délicate, à laquelle nous nous efforcerons de trouver par des négociations une solution acceptable.

Mais nous savons qu'un problème plus général intéresse les Suisses de l'étranger, susceptible de créer parmi eux du ressentiment ou du mécontentement : le problème de la taxe militaire. Le Conseil fédéral est d'avis que la législation actuelle sur la taxe militaire n'est plus adaptée aux conditions actuelles et le Département des finances a entrepris la révision de cette loi. En particulier les dispositions applicables aux Suisses de l'étranger devront être revues. La question a deux aspects : le principe même de la taxe, contre lequel s'élèvent certains Suisses de l'étranger, et, si le principe est admis, son application. D'après les informations qui nous sont parvenues de toutes les régions du monde où des Suisses sont établis, la

grande majorité de nos compatriotes, non seulement sont prêts, mais tiennent à payer cette taxe, considérant qu'ils manifestent ainsi leur attachement au pays et reconnaissent la nécessité de notre défense nationale. Le problème est complexe parce que le principe de la taxe militaire est consacré par la Constitution fédérale, qui dispose que « la Confédération édictera des prescriptions uniformes sur la taxe d'exemption du service militaire », parce que les cantons sont intéressés à la perception de la taxe et enfin parce que tous les Suisses de l'étranger ne sont pas dans la même situation. Il y a d'abord les doubles-nationaux. Il y a ensuite nos compatriotes qui habitent des pays proches de la Suisse et peuvent accomplir leurs obligations militaires et ceux qui, habitant des pays d'outre-mer, n'ont pas cette possibilité. Vous pouvez être assurés que le Conseil fédéral, dans les propositions qu'il fera aux Chambres en vue d'une révision de la loi, après avoir consulté les cantons, tiendra compte des expériences faites et s'inspirera en outre du fait que la taxe militaire ne doit pas être considérée comme un impôt, mais comme une compensation — d'ailleurs imparfaite — demandée aux Suisses qui sont libérés de la charge personnelle, de plus en plus lourde, que représente aujourd'hui l'accomplissement des obligations militaires imposées aux Suisses restés au pays.

Au cours de votre réunion de cette année, vous discuterez de la création d'un Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger. Cette institution nouvelle est inspirée par le sentiment de ce qui vous unit, par la conscience des intérêts communs que vous avez à sauvegarder. Le Conseil fédéral ne peut que souhaiter le succès de cette initiative. Si elle aboutit, il est prêt à examiner de quelle manière il pourra soutenir cette action et contribuer à ce qu'elle atteigne les buts qu'elle se propose.

Enfin, un problème d'avenir important se pose pour nos colonies à l'étranger. L'émigration n'est plus ce qu'elle était il y a un demi-siècle. Les colonies manquent de forces jeunes et nouvelles. Dans certaines régions du globe, elles tendent à disparaître. Dans d'autres régions où subsiste un attrait et où encore nombre de Suisses vont tenter leurs chances, l'emprise de mesure d'assimilation est telle que l'immigrant, pour assurer son existence et celle des siens, doit très vite s'intégrer dans la vie nationale de son pays d'adoption.

La Suisse pourtant a besoin de colonies fortes et actives. Son émigration doit être encouragée et ses liens avec les colonies doivent être raffermis. Le Conseil fédéral voue à ces questions l'attention qu'elles requièrent. Il faut citer aussi et surtout l'intelligence



et le dévouement avec lesquels le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique s'efforce jour après jour de cultiver et de resserrer les liens entre le pays et ses colonies. Une mention spéciale revient aux colonies qui entretiennent des écoles suisses et qui contribuent par là à faire connaître dans leur pays de résidence l'esprit de la culture suisse tout en fortifiant leurs propres attaches avec la Confédération. Les écoles suisses constituent un excellent moyen pour encourager l'émigration de jeunes compatriotes. Aussi les Chambres fédérales, récemment, n'ont-elles pas hésité à renforcer sensiblement l'aide que la Confédération alloue à ses institutions, qui ont à faire face souvent à de lourdes difficultés financières. Cette aide ne dispense pas les écoles et les colonies de leurs propres efforts. L'on doit souhaiter qu'elle agisse comme un stimulant sur elles et éventuellement sur d'autres colonies. C'est bien dans la mesure où elles se montrent elles-mêmes actives que le pays pourra seconder le plus efficacement les efforts qu'elles accomplissent dans l'intérêt commun.

Mais vous n'êtes pas venus ici seulement pour vous occuper de questions concrètes, qui vous intéressent matériellement, mais aussi animés du désir de manifester par votre présence votre attachement au pays, votre volonté de garder le contact avec lui, de participer pendant quelques jours ou quelques semaines à sa vie, de voir ce qu'il devient, quelles sont ses préoccupations dans un monde tourmenté.

La Suisse actuelle est prospère. Son économie et ses finances sont saines. Politiquement, sa situation est stable. Ses problèmes sont de ceux qui ne peuvent mettre en péril ni l'existence ni le régime d'un pays. Ses relations avec l'extérieur, avec tous les pays, sont bonnes. Cette situation n'est pas sans danger. Une trop grande quiétude endort et amollit. Elle détruit le goût du risque, elle décourage l'effort, puisque celui-ci n'est plus nécessaire. Elle tend à donner aux préoccupations purement matérielles la prééminence et à faire prévaloir la poursuite des intérêts personnels sur le sens du bien commun. Il risque de se créer un état d'esprit qui n'est plus à la hauteur des réalités au milieu desquelles nous vivons, qui ignore ou veut ignorer ces réalités.

Or des événements récents viennent de démontrer combien la paix est précaire et qu'il suffit de peu de chose, d'un acte ou d'une décision isolés, pour la mettre en question. Et si nous n'avons pas nous-mêmes de difficultés intérieures, nous ne pouvons pas ignorer les événements qui menacent la paix, où qu'ils se produisent; et parmi ces événements, celui qui me paraît dominer tous les autres et qui vraisemblablement exercera une influence décisive sur l'avenir de la paix : la fin du colonialisme, c'est-à-dire de la suprématie politique de l'Europe, le réveil des nationalismes sur les autres continents. Alors que pendant des siècles le destin de la Suisse était lié à ce qui se passait en Europe, à la politique des Puissances qui nous entouraient, à leurs rivalités et à leurs buts, aujourd'hui nous sommes tributaires d'événements qui se déroulent sur une scène plus vaste et

dans lesquels sont engagés sans exception tous les pays, en particulier ceux qui ont recouvré récemment leur indépendance, mais dont le développement économique et social est en retard sur celui du monde occidental. Il s'est créé ainsi un état de désordre qui est une menace permanente pour la paix.

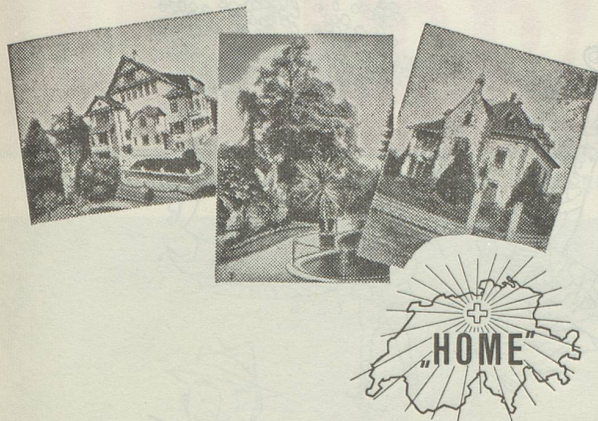
Il est évident qu'un petit pays comme la Suisse ne peut pas prétendre jouer un rôle décisif dans une évolution mondiale que même de grands Etats subissent plus qu'ils ne la dirigent.

Néanmoins cette évolution, nous ne pouvons pas l'ignorer ou nous en désintéresser. Elle est importante aussi pour les Suisses à l'étranger, dont le destin personnel est lié dans une large mesure au sort des pays où ils sont appelés à vivre et à travailler. Nous devons chercher à définir notre position en face de cette évolution.

Nous devons d'abord rester forts. J'entends par là que nous devons maintenir et renforcer nos institutions démocratiques. Il ne s'agit pas seulement de nos institutions politiques, qui répondent à nos traditions et qui restent adaptées à nos besoins. Il y a sans doute un fléchissement de l'intérêt que manifestent les citoyens à l'égard de la chose publique, mais, si regrettable que soit ce phénomène, il ne signifie pas encore que nos institutions ne répondent plus à ce que le peuple suisse attend d'elles. C'est surtout sur le plan social que des progrès peuvent être encore réalisés et le sont en fait constamment. Nous devons aussi demeurer forts vis-à-vis de l'extérieur, c'est-à-dire avoir une défense nationale qui reste à la hauteur des exigences actuelles. Et là, vous avez pu être surpris des tendances qui se sont manifestées dans certaines régions et dans certains milieux du pays contre notre défense nationale, et qui s'expriment dans des initiatives populaires. Quels que soient les sentiments ou les raisons qui inspirent les auteurs de ces initiatives (ils vont de la volonté consciente d'affaiblir notre volonté et notre capacité de résistance à un idéalisme aveugle, en passant par le défaitisme de ceux qui tremblent devant la menace des armes atomiques), il n'est peut-être pas inutile que le peuple ait l'occasion de confirmer qu'il entend continuer à faire les sacrifices nécessaires pour sauvegarder — quelles que soient les circonstances — son indépendance et ses libertés.

Mais tout cela n'est pas suffisant. Je pense que nous devons contribuer, dans la limite de nos moyens qui sont nécessairement modestes comparés aux besoins à satisfaire, à ce qu'on appelle l'aide aux pays sous-développés, c'est-à-dire à une collaboration entre l'Occident et les autres continents en vue de favoriser le développement économique de ceux-ci et l'élévation du niveau de vie de leurs populations. Et là les Suisses de l'étranger ont un rôle à jouer. Vous avez d'ailleurs mis à l'ordre du jour de vos délibérations « le rôle de la Suisse dans l'œuvre de solidarité internationale ». Il me semble que les Suisses à l'étranger, ceux qui s'y trouvent déjà comme ceux qui s'y rendront, peuvent, par leur rayonnement autour d'eux, par l'esprit de nos institutions dont ils sont impré-





**AUSLANDSCHWEIZER-«HOME»  
IN DÜRRENAESCH** (Aargau - Schweiz)

**«HOME» PER SVIZZERI ALL'ESTERO  
A DÜRRENAESCH** (Argovia - Svizzera)

## POUR SUISSES DE L'ÉTRANGER DÜRRENAESCH

(Argovie - Suisse)

*Demandez des prospectus à votre consulat ou directement au secrétariat du «Home» pour Suisses de l'étranger Dürrenäsch, Argovie (Suisse).*

**Un pied-à-terre dans la patrie —  
vacances au «Home» à la campagne**

gnés, contribuer à établir ces rapports de confiance, cette compréhension réciproque sans lesquels il n'y a pas d'espoir qu'au désordre actuel succède un nouvel ordre qui permettra à une collaboration de s'instituer entre des pays qui ont besoin les uns des autres. Dans ce domaine, chaque effort individuel a son prix. Je crois aussi que les Suisses à l'étranger peuvent nous aider en nous éclairant sur les possibilités d'action que nous avons dans les pays qu'ils connaissent parce qu'ils y vivent. Je n'ignore aucune des difficultés qu'il faut surmonter pour réaliser cette aide nécessaire : elles sont d'ordre psychologique et politique autant que matériel. Même si des faits récents sont plutôt décourageants, cela ne signifie pas qu'il faille renoncer. Il ne s'agit pas d'exercer une action charitable dans laquelle l'un donne et l'autre reçoit, mais de tirer avec réalisme les conséquences d'une situation qui ne pourrait indéfiniment se prolonger et s'aggraver sans risque pour l'humanité elle-même.

Nous avons, j'en suis convaincu, toutes les raisons de resserrer les liens qui nous unissent, Suisses à l'étranger et Suisses de l'intérieur. Nous vous sommes

reconnaissants de votre attachement au pays, qui résiste à l'attrait et à l'influence que peuvent exercer sur vous la langue, la culture, les mœurs et les habitudes des pays où vous vivez. Nous vous sommes reconnaissants de garder cet attachement au-dessus des intérêts personnels dont le centre se trouve là où vous êtes établis, où vous avez vos affaires, où vous gagnez votre vie. Grâce à vous s'élargissent nos frontières. C'est par vous que la Suisse est présente partout dans le monde et que son rayonnement peut atteindre les pays les plus éloignés. Je souhaite ardemment que par notre effort commun, par notre fidélité à la patrie au sein de laquelle nous formons ensemble une communauté, la Suisse reste digne de son beau passé, vivante, active, rayonnante.

**Max PETITPIERRE**  
Conseiller fédéral

*Ce remarquable discours résumant la Journée des Suisses de l'étranger, à Locarno, nous ne reviendrons pas sur cette manifestation qui réunit, chaque année, des représentants de toutes les colonies suisses de l'étranger.*

Réd.



Les pensionnaires du «Home» suivent avec grand intérêt les travaux d'automne à la ferme du «Home»

